

De l'excursion dans l'espace au voyage dans le temps

Point de départ de l'ancienne télécabine reliant, dès la fin des années 1930, Veyrier-du-Lac (480 m) au Mont Baron (1 228 m), la gare inférieure implantée en bordure de route impose depuis près de 80 ans sa silhouette massive et élancée, une singularité au cœur de cette riviéra organisée autour de ports coquets et de villas cossues. Désaffecté depuis plus de 20 ans, le bâtiment, propriété de la commune, n'attendait finalement qu'une opportunité pour retrouver tout son lustre et son caractère, à la fois his-

torique et emblématique, dans le paysage alentour. Il a fallu une convergence de vues, et de besoins, entre la cinémathèque des pays de Savoie, en quête d'un bâtiment susceptible de mettre en scène ses témoignages culturels et historiques, et une commune soucieuse de valoriser cet héritage architectural, pour que la gare retrouve son élan, et un peu de sa vocation. Un tremplin pour un voyage, non plus dans l'espace, mais dans le temps.

mots clés

équipement public
patrimoine
culture et loisirs
restructuration et réhabilitation

adresse

Le téléphérique - 12 bis route d'Annecy
74290 Veyrier-du-Lac

VEYRIER-DU-LAC



**CINÉMATHEQUE
DES PAYS DE SAVOIE
ET DE L'AIN
À VEYRIER-DU-LAC**

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE VEYRIER-DU-LAC

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES - CHAMBRE & VIBERT
ÉCONOMISTE - SGI
BET STRUCTURE - SGI
BET FLUIDES - COTIB

SURFACE UTILE : 473,75 M²
SURFACE DE PLANCHER : 517,35 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 010 165 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : NOVEMBRE 2012
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2013
MISE EN SERVICE : MAI 2014

Le bâtiment de la gare inférieure, ancien "téléphérique de renommée mondiale", selon les affiches de l'époque, impose à même la route un corps principal particulièrement massif qu'édulcore une façade fine et élancée. Ce mur pignon fonctionne comme une "enseigne" et cadre un bâtiment parallélépipédique haut et long qui semble s'encaster dans la colline de toutes ses fondations, de tout son poids. Une impression justifiée par la vocation et la fonction de l'édifice: le téléphérique ralliait autrefois le sommet de la montagne du Veyrier d'une seule traite, sans piles ni pylônes intermédiaires. Il a donc été conçu de façon à ce que le bâtiment aval, à lui seul, fasse contrepoids pour les deux nacelles et leurs câbles. Les murs ont donc été particulièrement renforcés et le volume densifié de façon à tenir debout grâce à son propre poids.

Escalier à sens unique

Par ailleurs, l'organisation des circulations séparerait les différents parcours. L'accès des visiteurs à la billetterie se faisait grâce à un escalier à sens unique, accessible dès le rez-de-chaussée, côté rue, au nord-est. Une autre volée de marches, exactement symétrique à la première, et ne la rejoignant sur aucun palier, permettait le transit des visiteurs de retour du sommet selon un même sens de circulation. Les flux montant et descendant ne se croisaient donc jamais.

Ce double escalier était calé en son fond par le mur de ceinture d'une basse fosse à contrepoids monumentale s'étirant sur toute la hauteur du bâtiment plus deux niveaux souterrains. Sur la partie droite de ce bâtiment (à l'est), était installé l'atelier, bâtiment technique d'entretien et de réparation des nacelles, pourvu, au premier étage, d'une fosse de travail.

Debout grâce à son propre poids

L'un des enjeux principaux du projet a consisté à concilier la technicité de cette organisation ancienne avec la nécessaire fonctionnalité du bâtiment remanié. Pas facile quand on sait l'épaisseur des murs à creuser (à l'aide d'une scie à béton) pour recréer des connexions et faciliter les circulations. "Le bâtiment tenait par son propre poids, rappelle Anne-Cécile Weile, Chambre & Vibert Architecte, il n'avait donc pas de fondations partout et commençait à fissurer. On a donc dû creuser et faire des reprises en sous-œuvre pour faire la liaison entre les deux bâtiments." Un exercice délicat donc, qui a nécessité de réaliser au préalable un travail de

maquette, de design et de modélisation important pour mieux appréhender les notions de parcours, de hauteur et de niveaux. Une fois cette étape franchie, l'opération proprement dite a consisté à remodeler entièrement l'intérieur de l'édifice à partir de l'escalier double existant, qui a déterminé le positionnement des niveaux, avec pour chacun d'eux, le creusement d'une porte menant à un local ou à espace dédié de la structure (gestion administrative, stockage, accueil du public...). Un ascenseur a par ailleurs été positionné de manière stratégique entre l'ancienne gare et le bâtiment technique annexe afin de relier ces deux ouvrages et de garantir l'accessibilité aux différents niveaux des personnes à mobilité réduite.

Un étage de plus

Les quelques dalles de béton originelles ont été, selon les besoins, supprimées ou conservées afin de répartir différemment les paliers. Grâce à des jeux sur les volumes (demi-niveaux, mezzanines), il a même été créé un niveau supplémentaire permettant d'offrir un intervalle panoramique dominant le lac d'Annecy. Le parcours recréé reste ainsi fidèle à la thématique de l'ascension, ADN de l'édifice, tout en servant au mieux l'organisation spatiale de celui-ci, conforme à sa vocation nouvelle, avec ses lieux d'exposition, de projection, ses ateliers de travail ainsi que sa salle pédagogique. Les reprises, par petites touches habiles mais jamais intrusives, servent le confort et la fonctionnalité des espaces réaffectés: le dessin de l'ancienne peinture a été rénové et réaffirmé, tous comme les ferrallages et les parties métalliques, les débords des murs ont été retraités finement tandis que des passerelles grillagées viennent alléger les transitions. Les attributs anciens tels que la roue monumentale servant autrefois à enrôler les câbles de la télécabine ont été réhabilités, lien évident avec les bobines de films de la cinémathèque. La cinémathèque s'est mise au diapason des techniques les plus modernes pour proposer une plongée dans le temps réussie: le local qui servait autrefois à l'hébergement des bennes a ainsi été agrandi et reconverti en salle de projection dernier cri (anti-diffraction de l'image, occultation totale, traitement acoustique...).

Le béton massif et géométrique du départ, au service de la structure, a finalement retrouvé une certaine plasticité pour appuyer un nouveau discours.



1 - Vue depuis le dernier palier de l'escalier

2 - La roue a été conservée à son emplacement d'origine

3 - L'ancien quai du téléphérique

4 - Le double escalier extérieur dessert l'ensemble des niveaux



2



3



4

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

